L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'abonné ne réside pas constamment ou à domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement se soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $40; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une autre personnalité, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes d'habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS DE LA NLLE-ORLEANS—Les actionnaires sont et demeurent prévenus que le sixième paiement est payable le 6 du mois de février prochain, au bureau de la Compagnie, rue du Camp. E. L. TRACY, Secrétaire.
4 janv—12, 2ps

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 3 janvier 1839—Une élection, par les actionnaires, de six directeurs pour cette institution, sera tenue à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 11½ heures du matin et 3 de l'après-midi.
Par ordre de la Direction.
2 janv J. P. PERRAULT—Caissier.

POELES—POELES!—S. Locke & Co., No. 8, Front Levée, viennent de recevoir par le navire John Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon, de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poêles dits Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poêles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires; fours de campagne; poêles à navires et à steamboats; aussi, des tuyaux de poêles, que l'on posera sur demande.
24 dec—o

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus-Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de haut et garnis de branches. On invite les amateurs à venir les examiner.
Il a également reçu par le navire Octorara, et actuellement en déchargement, 1000 pêchers et autres arbres fruitiers. WM. DINN,
29 déc 17, rue de la Commune.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nouvelle-Orléans, le 3 janvier 1839—La direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, sur le montant capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, jeudi le 7 du mois prochain et après. Les dividendes de ceux des actionnaires qui ont emprunté sur leurs actions, leur seront appropriés à diminuer les avances faites sur leurs actions.
G. O. HALL,
4 janv caissier.

MORUS MULTICAULUS—6000 Morus Multicaulus, ou mûriers chinois, et arbres mûriers en bon ordre et prêts à être transplantés, ou à exporter, reçus et à vendre par LOYAL CASE & Co.
1 janv—1m 89, rue de la Commune.

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison.
F. J. FORSTALL,
27 dec M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient précédemment leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co.
F. J. FORSTALL,
L. E. FORSTALL,
C. H. KERNION,
27 dec. CHARLES ROMAN.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NELLE-ORLEANS ET NASHVILLE.
Le 22 décembre 1838.
AVIS AUX CONTRACTEURS—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 22 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à dix milles de chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.
On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions. D. HOARD,
25 dec—tn Ing. en chef, et Surintendant.

MORUS MULTICAULUS—Trente mille Morus Multicaulus et peupliers, à bord de la barque française Meranor, attendu journellement ici, venant de Marseille.
H. & W. ANDERSON,
82 et 84, rue Tchoupitoulas,
ou à WILLIAM DINN,
17, rue de la Commune.
On donnera avis de l'arrivée du navire. 19 jan

MORUS MULTICAULIS ou mûriers de la Chine. Un superbe lot récemment reçu et à vendre par
MAGES & Co.
4, Vieille Levée.

MARRONNAGES.

$10 DE RECOMPENSE.
Partie marronne la nuit du 16 du courant une negresse américaine nommée LUCINDA, parlant très peu le français, âgée de 35 ans, taille moyenne, figure pâle et très agréable, n'a aucune marque de visible. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la logera en prison, ou qui la remettra au soussigné.
ROSIMOND LORIOT,
19 jan—4 à la paroisse St. Charles.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE—Seront payées à celui qui fera arrêter et délivrer à la geole de police de la Nouvelle-Orléans, la négresse nommée SIDNEY appartenant actuellement à N. N. Destrehan, et ci-devant à la veuve Cazenave, quand elle tenait une boulangerie en cette ville. Elle est absente de chez son maître depuis plus d'un an, et a toujours été en ville. Elle a une bonne mine, la peau très noire et a perdu une de ses dents de devant de la mâchoire supérieure.
8 jan—15

DETENU à la geole de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Rortus, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 28 août 1838.
9 aout—S FRANCOIS GARIC—shérif.

$10 DE RECOMPENSE—Pour arrêter et mettre en prison un griffe nommé SAM ou JOHNSON depuis 10 ans dans le pays, âgé de 31 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, fortement constitué, figure large, beaucoup de cheveux, très poli, parlant [illegible]—Employé depuis 8 ans dans la Presse à coton d'Orléans, comme capitaine de presse; c'est un bon manoeuvre, cocher, et propre à tout—Ce garde changera souvent d'habillements pour se déguiser, un chapeau ou casquette sur la tête.
Les capitaines de batimens ou autres sont prévenus de ne pas l'employer, sous peine d'être poursuivis suivant les lois. J. VASSANT.
21 jan—6 Près l'enc. Dauphine et Toulouse, No. 165

VACHES LAITIERES A VENDRE.
Quatre VACHES, excellentes laitières et 2 autres prêtes à mettre bas, à vendre à l'établissement du Dr. Formento, au Bayou St-Jean, près de l'établissement de la Compagnie du Dessèchement.
22j 3

ANIMAUX EPAVES.
IL a été conduit chez le syndic soussigné, une VACHE blanche, ayant le cou rouge et quelques taches rouges sur le corps avec son suivant. Si les dits animaux ne sont point réclamés d'ici au six du mois prochain, ils seront vendus le dit jour, par P. A. Guillotte encanteur, d'après les ordonnances de police.
A. C. FORTIN, Syndic.
22 j—3fd10j Chemin de Gentilly.

LES soussignés reçoivent par les derniers arrivages du Hâvre un assortiment d'articles pour bals composé des objets suivans:
Tulles nouveaux façonnés et unis.
Crêpe blanc, rose et bleu.
Soieries riches et satin unis blanc et couleur.
Velour de diverses couleurs pour robes.
Mousseline unies de très belle qualité.
Mouchoirs de batiste brodés.
Echarpe en tulle et en filet
Gants en peau, courts et longs en filet id.
Dentelle blanche noire et blonde.
Fleurs pour Coiffure. Bas de fil d'Ecosse et de Soie, unis.
Mantelets et châles de satin et de soie.
Rubans de satin unis et brochés—Cols—Pélerines et Lingerie de toute espèce—Cols d'enfans et une grande quantité d'autres articles qu'ils vendront à bas prix.
E. LEFEBVRE & FRERE. 10 jan

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No 51
40 barriques vin de Bordeaux Monteferrand
do de do St. Julien Médoc
30 barils vin blanc de haut Sauterne
26 do de Grave
6 pipes vieille eau de vie de Cognac
baril vin de Madère
20 caisses vin St. Julien Médoc
do de pomillac do
do de fruits à l'eau de vie
20 paniers anisette surfine
10 caisses liqueur surfine assortie
do de Kerchewasser
10 do sardines à l'huile et au beurre
do petits pois
do truffe pure
6 do fraises et cerises conservées en ½ bouteilles de Nantes
50 paniers de guignolet d'Angers
caisses confitures assorties, en pots de porcelaine, et pots en verre
caisses Curaçao en cruchon
do absinthe de Suisse
do fleurs d'oranger
do eau de vie de Dantzick
do liqueurs fine en cruchon de porcelaine
do fruit tout-prune
do Marasquin
do de thon mariné à l'huile
barriques vins de Marseille
caisses vin muscat frontignan
do savon blanc de Marseille
paniers d'huile olive plagnole
dame jeannes huile olive de plagnole
dame jeannes vides
malles parfumerie assortie
caisses eau de Cologne
caisse brosse à soulier
paniers bouteilles vides
douzaines de grandes corbeilles pour Boulanger de Philadelphie, diverses qualités de tombereaux et des roues de rechange, de pour planteur.
jan S. JUETTE.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, ex-[illegible] des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord.
Le docteur déjà connu par de nombreux succès, [illegible] donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront près de lui une guérison prompte et radicale.
Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours de 10 à 1 heure, et de 5 à 7 heures, rue d'Orléans, 87, entre Bourbon et Dauphine. 4 jan 1a

ÉCOLES.

ACADEMIE DE DANSE.
NOUVELLE METHODE.
M. J. DUVOT prévient le public, et les pères de familles, qu'il donnera des Leçons de Danse, les lundis, mercredis et vendredis, à commencer de 7 heures du soir à sa classe No. 80, rue Royale, entre Conti et Bienville.
Le prix des leçons en classe est de $8 par mois, payables d'avance, et les leçons à domicile et particulières $12. 24 dec—1m

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 30 LEÇONS—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien dessinateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LA FRANÇAISE en 30 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront dispensés toujours, depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, No. 150, entre les rues Toulouse et St-Louis, ou rue Ste Anne, No. 64.
Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 27 pov

EDUCATION, EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS—M. James, récemment arrivé en cette ville, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il ouvrira une Académie, le lundi 14 janvier, au No. 19, rue Toulouse, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes, en français et en anglais, dans laquelle il sera habilement aidé par Mlles James et Methler, qui toutes deux parlent et écrivent avec facilité et correction les deux langues, et auront l'administration des classes des demoiselles.
M. James portera tous ses soins, aux différentes branches d'éducation, et se flatte de satisfaire pleinement les personnes qui l'honoreront de leur confiance.
Madame James, dont la réputation, comme institutrice de musique vocale et instrumentale a été établie par quatorze années d'expérience, donnera des leçons sur le piano et la guitare.
Termes—Payable d'avance.
Classe élémentaire $6, enfans moyens $10, ceux plus grandes $15, piano $8, guitare $8 par mois.
Un mois commencé doit être payé en plein.
Il y aura une classe du soir pour le français et l'anglais. M. James donnera des leçons particulières dans les familles.
Références—L'hon. Balie Peyton, M. Joseph Le Carpentier, M. James Denegre, M. Dupéru, M. Winfreal. 4 jan—2p3y

CALLIGRAPHIE—Toutes les personnes désirant acquérir une belle écriture convenable au commerce, peuvent s'adresser à l'académie d'écriture de Dolbear, encoignure de la rue du Canal et du passage de la Bourse, dirigée par Messrs. A. & E. Everett. Le système qu'on y suit est propre à corriger toute habitude vicieuse, en donnant à l'élève une position du corps aisée, et faisant de cette manière disparaître les causes de ces habitudes, ainsi que le tremblé de l'écriture résultant d'affections nerveuses, en permettant à l'élève d'écrire principalement avec le bras qui est toujours plus sûr que les doigts. On donnera des soins aux élèves aux heures qui leur seront les plus convenables; et, pour la facilité de ceux qui sont occupés le jour, il y a une classe qui commence à 7 heures du soir. On donne des leçons en ville aux dames qui le désirent. 12 jan

Nouvelle Orléans
PENSIONNAT DES DAMES VERNES,
Encoignure St. Philippe et Royale.

Pension par trimestre	$75
Demi-pension par mois	12
Externat par mois	8

Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Ecriture. 5 nov—6m

PAR DIDION COURTIER.
UNE maison rue Ste. Anne, faubourg Tremé, près la rue Villeré, terrain de 30 sur 120.
Une do même faubourg rue St. Philippe, entre Villeré et Robertson, terrain de 30 sur 120.
Deux do. sur le chemin du Bayou près la rue des Marais, terrain de 55 sur le chemin du Bayou 81 pieds dans le fond, sur 82 de profondeur.
Deux do rue Casacalvo, près rue Clouet.
Trois do en briques, dont une à étage rue St. Ferdinand, terrain de 30 à 35 sur 89.
Une maison rue St. Louis, près Dauphine, terrain de 33 sur 120.
Une maison en briques à 3 étages rue de la Commune près l'Hospice.
Une maison rue de l'Union, près la rue Amour, terrain de 32 sur 98.
Une maison rue d'Orléans, près la rue Dauphine, terrain de 30 sur 80.
Une maison rue des Marais faubourg Tremé près Ursulines, terrain de 27 sur 112.
Une maison rue des Marais, près St. Philippe, maison en briques, terrain de 26 sur 96.
Huit lots de terre au nouveau faubourg Marigny, ilet 54, entre Josephine et Prospère.
Deux lots face aux Champ-Elysées, entre les rues St. Jean Baptiste et St. Avide.
Deux lots près l'encoignure Enghein et Moreau.
Un lot près l'encoignure Craps et Moreau.
Un lot face la Promenade Bons-Enfans près Espagne.
Un terrain rue Planché près Esplanade.
Deux terrains rue Champs-Elysées, entre St. Avide et St. Jean-Baptiste.
Un terrain de 30 sur 130, rue de l'Hôpital, entre Conti et Rocheblave.
Un terrain faubourg Washington, rue Congrès, entre Elmire et Grands-Hommes.
Deux terrains encoignure Grands-Hommes et Dupont.
Deux do rue St Ferdinand, entre Prospère et St. Avide.
Quatre do chemin du Bayou, encoignure Roman.
Un do rue Gravier près Gironde.
Un do rue Perdido près St. Paul.
Quarante-et-un lots de terre faubourg Washington rue Barthelemy, entre Joséphine, Célestine et Genie.
Un ilet faubourg Gueno, entre Azaga, Nievol, Galvez et Abadie.
Dix neuf lots au nouveau faubourg Marigny, rue de l'Union, entre Joséphine et Prospère.
Plusieurs petites habitations aux environs de la ville.
Deux nègres menuisiers et un cordonnier, plusieurs négresses domestiques de maison.
On recevra des propositions pour l'achat de la charte et des bateaux du ferry de la première municipalité, étant chargé de la vente de cet établissement. 13j

A VENDRE—Un jeune nègre âgé d'environ 23 ou 24 ans, bon maçon, étant habitué à monter les équipages et autres ouvrages d'une habitation. Pour plus amples informations s'adresser au cabinet de lecture de la Bourse de Cité, rue St-Louis. 16 jan—8

BANQUE DE LA LOUISIANE—Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1839—L'élection annuelle des directeurs par les actionnaires de cette institution aura lieu lundi, 28 janvier courant, à la maison de banque de cette cité, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
15j—d W. E. LEVERICH, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 7 Janvier 1839.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle de six Directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 28 du courant, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi.
10 jan— A. BAUDOUIN, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 9 Janvier 1839.
CETTE banque tire des checks à vue sur New-York, et vend des traites sur Londres et Paris.
10 jan—30 A. BAUDOUIN, caissier.

JOAILLERIE ET ARTICLES DE GOUT—Venez chez Bezs, No. 16, rue de Chartres, si vous avez besoin d'acheter des articles de fantaisie. Par des arrivages récents il a ajouté un grand nombre d'articles à ceux qu'il avait déjà. Son assortiment consiste en montres, pendules, accordéons, boîtes à musique, boucles d'oreille, bagues, agrafes et médaillons, colliers en or, chaînes pour dames et messieurs, porte-crayons, rasoirs garantis, ciseaux et canifs, cuillères à soupe, à dessert, à thé, à moutarde et sel, en argent, fourchettes et couteaux pour poissons; boîtes à cartes pour dames, mémorandas, des échecs et anneaux de daillons, parfumerie, savon, brosses à cheveux, à dents et ongles; brosses à table et à habit, et plusieurs autres articles en trop grandes quantités pour être énumérés.
N. B. Il tient aussi des verreries de tout genre, consistant en lampes, verres, verres à vin, carafes, assiettes, plats, pots, encriers, vases, &c. Tous ces articles seront vendus à des prix réduits.
On prend en paiement et au taux le plus élevé, les billets de l'Alabama, des banques sur les rivières et du Texas. 8 jan

SHALL & BROWN—Négocians, commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.
George Shall Jr. } Nouvelle Orléans.
James G. Brown }
RÉFÉRENCES.
Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co. } Nouvelle-Orléans.
Winston & Shall, Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co., Walker, Emerson & Co., Griggs & Chickering. } Boston.
M. B. Denman & Co., Charles P. Massey & Co. } Philadelphia.
Hunter, Palmer & Co., David T. Morgan } Buffalo, N. Y.
Whitesides, Campbell & Co. } Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, } Marietto, Ohio.
John Woodbridge, Esq. } Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, } St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark. } Nashville Tenn.
1 janv—o

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment préparé, l'eau simple acidule gazeuse pour table, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont Ferrand, de Sedlitz, de Bareges, de Saratoga et Congress et en général les eaux les plus usuelles.
Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile, les bains, et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

JAS. A. MERRITT, 59 du Camp, offre en vente la cargaison du brick Caroline, venant de Gibraltar, consistant en 4000 barils vin crûs, préparés pour le marché du Mexique; 100 boîtes raisins Muscats en grappes, 52 sacs Amendes, 136 sacs à o.; 43 balles nattes colorées, 50,000 sangsues. 13 jans

GRAVURES de billets de banques—Rawdon, Wright, Hatch & Edson, ont ouvert un laboratoire à la N. Orléans, aussi bien installé que celui qu'ils ont à New-York, à l'effet de graver et d'imprimer des billets de banques, des bons, lettres de change, certificats de dépôt, checks et autres papiers important exigeant une sûreté contre la contrefaçon; et ont pris des mesures pour garder soigneusement toutes les planches et impressions qu'on pourrait leur donner à exécuter. Leurs modèles comprennent plus de cinquante gravures faites pour des institutions monétaires et tous les ordres seront exécutés avec promptitude et aux termes ordinaires.
Le laboratoire est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 7 jan—1y

RICKER, HADLEY DAVIS & CO.,
Marchands Commissionnaires.
Agents de la Banque de l'Union du Mississippi,
No. 36, rue du Camp.
12 déc—1y NLLE. ORLEANS.

CARTES A JOUER de Bartlett, Cohen & Orchore—Machines, étoilées, de satin, aigle, cartes impériales, françaises et espagnoles. Un assortiment complet, à vendre en détail par NORMAN, STEEL & Co.
21 jan 13, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné,
25 barils Genièvre de Bach,
26 do à l'anana do
50 do eau de vie américaine 1re preuve,
20 do do do 4me.
50 do rum nouveau,
20 frêquins beurre de Goshen,
50 caisses fromage de Goshen, en débarquement du navire Republican. G. LEGENDRE.
21 jan 12, rue Bienville.

PORC—200 barils Porc mess et M. O., récemment inspectés et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
19 jan 36, rue Poydras

A LOUER—Un jeune nègre créole, âgé de 15 ans, domestique de maison, et propre à un magasin de comestible. S'adresser à Mr. Montamain, à la Banque de l'Etat de la Louisiane. 17j—2

SAVON—60 caisses savon brun No 1 en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT,
21 jan 59, rue Tchoupitoulas.

PORC—150 barils mess prime porc, à vendre par
23j JOSEPH LANDIS & Co. 14, Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.
VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR,
Pour clore des comptes.
IL sera vendu samedi, 26 du courant, à midi, à la Bourse de l'arcade rue des magasins,
48 TERRAINS DE VALEUR.
1o. 24 terrains sis dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Gironde et Freret.
Le terrain No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Gironde, et mesure 24 pieds 8 pouces et 3 lignes face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur sur la rue Gironde.
Le terrain No. 2 mêmes dimensions que le No. 1.
Le No. 3 do. do. do.
Le No. 4 do. do. do.
Le No. 5 do. do. do.
Le No. 6 do. do. do.
Le No. 7 do. do. do.
Le No. 8 forme l'encoignure des rues Perdido et Freret et mesure 24 pieds 8 pouces 3 lignes face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Freret.
No. 9 mesure 26 pieds 5 pouces 2 lignes face à la rue Freret sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 lignes.
Le No. 10, mêmes dimensions que le No. 9.
11, do do do
12, do do
13, do do
14, do do
15, do do
16, do do
Le no 17, mesure 26 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la rue Gironde, sur une profondeur de 93 pieds 9 pouces et 5 lignes.
No. 18, mêmes dimensions que le No 17.
19, do do
20, do do
21, do do
22, do do
23, do do
24, do do
—AUSSI—
24 Terrains de valeur dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Freret et Ste. Marie.
Le terrain No. un, forme l'encoignure des rues Freret et Perdido, et mesure 24 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur une profondeur et façade de 100 pieds.
No. 2, mêmes dimensions que le No. 1.
3, do do
4, do do
5, do do
6, do do
7, do do
Le No. 8, est le terrain de l'encoignure et a 24 pieds 5 pouces 1 ligne de face sur une profondeur de 100 pieds et faisant face à la rue Ste. Marie.
Le No. 9, mesure 26 pieds 5 pouces 2 lignes sur la rue Ste. Marie, et a une profondeur de 97 pieds 8 pouces et 4 lignes.
No. 10, mêmes dimensions que le No. 9.
11, do do
12, do do
13, do do
14, do do
15, do do
16, do do
Le No. 17, mesure 26 pieds 5 pouces, 2 lignes face à la rue Freret sur une profondeur de 97 pieds, 8 pouces et 4 lignes.
18 mêmes dimensions que le No. 17.
19 do do
20 do do
21 do do
22 do do
23 do do
24 do do
Les propriétés ci-haut désignées, sont situées dans le voisinage immédiat du Rail-Road de Nashville et à peu de distance du nouveau marché de la rue Poydras, dans une partie florissante de la ville, 200 maisons ou plus ayant été construites dans les environs, depuis les 18 derniers mois. Les dites propriétés sont vendues pour clore des comptes et présentent une belle chance aux spéculateurs qui veulent placer leurs capitaux d'une manière avantageuse.
Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, pour des billets souscrits et endossés, à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à paiement final, et s'ils ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que pour cela cette clause puisse autoriser aucun délai pour le paiement dudit billet à son terme. Les acheteurs auront le privilège de différer le paiement du comptant jusqu'à 2 et 4 mois en ajoutant l'intérêt au taux de 8 pour cent par an, pour des billets endossés à satisfaction. 21j

Vente par ordre de Syndic.
EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan, par
MARC FAUCHÉ COUGOT,
le samedi 26 janvier prochain, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi, les propriétés suivantes, abandonnées par D. M. Hughes à ses créanciers, savoir:
1o. DEUX LOTS DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet No. 67, faubourg Annonciation, bornés par la promenade du Colysée, la promenade du Prytannée, les rues Prytannée et Euterpe.
Le lot No. 1, mesure 14 pieds 11 pouces de face à la promenade du Colysée, 83 pieds de face au bassin du Prytannée, 87 pieds 1 pouces ou environ sur la ligne de limite du lot No. 19; et 36 pieds 7 24 pouces dans le fond du dit terrain No. 19; 130 pieds 11 pouces sur la ligne de limite des terrains Nos. 2 et 5.
Le lot No. 19 mesure 70 pieds 8 pouces au bassin du Prytannée, 45 pieds 10 pouces à la promenade du Prytannée; 111 pieds 10 24 pouces sur la ligne de limite du No. 18, et environ 87 pieds 4 pouces sur la ligne de limite No. 1.
Le tout conformément à un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 8 février 1823, et déposé en l'office de L. T. Caire, notaire public.
Conditions de la vente—comptant.
2o. UN LOT DE TERRE désigné comme le No. 9 sur un plan déposé au bureau du Shérif, avec une maison en briques et autres améliorations—le dit terrain mesure 20 pieds 7 2/5 de pouces sur la rue Foucher, ouvrant dans le fonds à 21 pieds 1/5 pouces, sur 88 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne inférieure, et 92 pieds 10 pouces sur la ligne supérieure, qui le sépare du No. 2.
Conditions de paiement—$3366—66 2/3 cents avec intérêt du 26 mars 1838, comptant—$3366—66 2/3 payable le 23 mars prochain; $3366—66 2/3 payable le 23 mars 1839, et le reste 1/5 comptant, 4/5 à 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés à satisfaction.
3o. HUIT LOTS DE TERRE avec toutes les améliorations et édifices qui s'y trouvent, situés au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les lettres A B C D E F G et H dans l'ilet No 20 sur le plan fait par F. Jacob Rothhans, arpenteur général, et approuvé par L. J. Bringier, arpenteur général, et déposé comme plan No. 11, au livre des plans de Joseph Beaumker Marks, not. pub.
Les lots A et B mesurent chaque 31 pieds 11 pouces et 1 lignes de face à la rue des Chênes, sur 128 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur.
Le lot C forme l'encoignure des rues Philippe et des Chênes et mesure 31 pieds 11 pouces 4 lignes face à la rue Philippe sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue des Chênes.
Les lots D et E mesurent chaque 21 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Philippe, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, le tout en lignes parallèles.
Les lots G & H mesurent chacun 30 pieds 1 pouces et 3 lignes de face à la rue Philippe, et la même profondeur que les propriétés précitées; le tout mesure ancienne.
Conditions—1/5 comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction.
4o. La moitié indivise d'un ilet désigné par le No. 109, situé au faubourg Lavaudais, borné par les rues Apollon, Nayades et Première, et par le faubourg Lafayette, mesurant 160 pieds 6 pouces à la rue Apollon, 182 pieds 6 pouces à la rue des Nayades, 300 pieds à la rue Première, et 300 pieds sur la ligne qui le divise du faubourg Lafayette.
Conditions. Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction.
5o. UNE MAISON ET UN TERRAIN situés dans l'allée de la Bourse, entre les rues du Canal et de la Douane, mesurant 19 pieds 5 pouces de face sur 50 pieds 4 pouces de profondeur, comme il appert par le plan tiré par A. E. Forstall, le 1er. Mars 1832, annexé à un acte passé pardevant W. Christy, notaire public, le 2 juillet 1832.
Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés portant hypothèque à satisfaction.
6o. La moitié indivise de vingt un islet de terre situés au faubourg Montreuil, et désigné comme suit, sur le plan du dit faubourg, tiré le 16 juin 1831, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public, savoir:
No. 28, 6 lots; No. 29, 12 lots; No. 30, 6 lots; No. 31, 6 lots; No. 32, 4 lots; No. 33, 6 lots; No. 34, 6 lots; No. 35, 1 lots; No. 36, 6 lots; No. 37, 6 lots; No. 38, 12 lots; No. 39, 6 lots; No. 40, 6 lots; No. 41, 12 lots; No. 42, 6 lots; No. 43, 6 lots; No. 44, 12 lots; No. 45, 6 lots; No. 46, 6 lots; No. 48, 6 lots; et No. 51, 6 lots.
Conditions—1/5 comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets portant hypothèque et endossés à satisfaction.
7o. DEUX LOTS DE TERRE situés près de la Passe-à-Christian, comté de Hancock, Etat du Mississippi, désignés sur le plan fait par L. Surgi, architecte, le 6 juin 1836, et déposé en l'étude de Dav. L. McKay, notaire public, par les Nos. 45 et 46.
Le lot No. 45, étant d'un demi arpent de face sur le golfe du Mexique de 28 arpents 113 pieds de profondeur du côté près du No. 41, 28 arpents 113 pieds de profondeur du côté joignant au No. 46, et 96 pieds de largeur dans le fond.
Le Lot No. 46, joignant le précédent et de la même dimension.
Conditions—$93 et l'intérêt du 14 décembre 1837, comptant, et la balance 1/5 comptant, et 4/5 en billets à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets portant hypothèque et endossés à satisfaction.
8o. LE NEGRE THOMAS, âgé d'environ 23 ans. Conditions—1/3 comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets portant hypothèque et endossés à satisfaction.
Les actes de vente seront passés pardevant Felix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 dec—6,1ps

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Bureau rue St. Louis No. 12.
Propriété de grande valeur dans la 2de municipalité.
IL sera vendu le samedi, 2 février 1839, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Cette belle propriété située à l'encoignure des rues des Nayades et Polymnie attenant aux édifices de la compagnie du Rail Road de Carrollton; et faisant face à la jonction du Rail Road de la Course et de celui de Carrollton, cette propriété mesure 120 pieds de face à la rue des Nayades (Carrollton Rail Road) 263 pieds et demi de face à la rue Polymnie, et 127 pieds 10 pouces à la rue Apollon, le tout conformément à un plan de division en 13 lots de terre dressés par Pétingale, le 25 novembre 1836, lequel est déposé à la susdite Bourse; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison haute, faisant face au Rail Road de Carrollton, deux jeux de Paume (Ball Alley) bâtis en briques et pavés en pierres plattes (flag stones) ensemble un hangard en bois qui en dépend, le tout mesurant environ 57 pieds de large sur environ 90 pieds de long, avec une autre maison basse, faisant face à la rue Polymnie, se composant de trois grands appartemens, d'un corridor (alley) et d'un grenier parfaitement achevé, cuisine, chambre à domestique etc. Et une petite maison située à l'encoignure des rues Polymnie et Apollon, tel que le tout est présenté sur le susdit plan.
Cette propriété sera offerte en un seul lot, et si la vente ne s'effectuait pas de cette manière, elle sera vendue de suite après, en lot à la convenance des acheteurs.
Conditions, comptant.
L'acte de vente se passera pardevant W. Y. Lewis, notaire public.
Les personnes qui désirent placer avantageusement leurs fonds, sont invitées à se rendre sur les lieux pour examiner la susdite propriété. 19 jan

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Propriétés de valeur dans la Seconde Municipalité.
IL sera vendu samedi, 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
DEUX LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Tremé, 2de Municipalité, à un ilet de la rue du Canal, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robertson entre les rues de la Commune et Jackson, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites consistant en deux maisons basses en bois et bien couvertes en bardeaux, se composant chacune de cinq appartements et d'une galerie, cuisine, puits, latrines, &c.—Chacune de ces propriétés a droit à un passage commun de 15 pieds de large, aboutissant à la rue Jackson.
Conditions: Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Ces propriétés sont louées à raison de $40 par mois. 17jan

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co. et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 15 jan

SUCRE—17 boucauts sucre en débarquement à vendre par R. BRUGIER.
24 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu samedi prochain, 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue des Français entre Urquhart et Gired, sur 127 pieds 10 pouces 1 lignes de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une maison bâtie dans la cour et se composant de deux appartements, une gallerie et d'un cabinet, cuisine, puits, latrines, etc, le tout conformément à un plan déposé à la Bourse de la Cité.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 24 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu, le samedi 26 du courant, à la Nouvelle Bourse, rue St. Louis, à midi, une jolie propriété située de ce côté du Bayou St. Jean, entre le [illegible] sur un lot de terre de 150 pieds de face sur 150 de profondeur, il y a une maison de trois appartements à feu, 2 cabinets et gallerie devant, un puits en briques, latrine, pigeonnier et poulailler, aussi un étable pouvant contenir 20 vaches, avec les rateliers, séparations etc.
Conditions—$800 comptant et la balance en un an de crédit, la vente sera passée pardevant Foulon notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22 jan—3

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu Samedi prochain 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 127 pieds 9 pouces 10 lignes de profondeur entre les rues des Bons-Enfans et Morales, ensemble une maison haute, bâtie à une certaine distance de la rue, se composant de quatre appartements à feu, puits et latrines en briques, le tout neuf.
Conditions—1/2 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
7 LOTS DE TERRE situés rue Morales, entre les rues St. Ferdinand et du Port, désignés par les Nos 1 à 7 de l'ilet 14, mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue Morales, sur 103 pieds 6 pouces de profondeur, le tout conformément au plan déposé à la Bourse.
Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
5 LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Poètes et Amour, désignés par les Nos. 1 à 5. Le No. 4 forme l'encoignure et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue d'Amour, sur 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue des Poètes. Les Nos. 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Amour, sur 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, et le No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue des Poètes, sur 127 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur. Le tout conformément à un plan déposé à la Bourse.
Conditions—L'acquéreur se chargera de payer en l'acquit du vendeur 2 billets de $650 chacun. Le premier dû le 13 avril 1839, et le second le 13 octobre de la même année, et le surplus moitié comptant, et la balance en un billet à 6 mois, endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 22 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.
UNE Propriété de valeur et un Lot de Terre, situés au faubourg Trémé, encoignure rue Claiborne et St. Philippe, seront vendus samedi le 26 du courant, à la Bourse de Cité.
Le Lot de Terre mesure 160 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 110 pieds de face sur la rue Claiborne, avec une maison de 4 appartements, un salon, gallerie, une cave et un cabinet, une cuisine de 4 appartements à feu. De plus: une bâtisse de 2 appartements, puits et latrines en briques, un four et un jardin cultivé, &c.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et l'acquéreur prendra lieu et place du vendeur pour 2 billets,
1 échéant le 20/23 juillet 1839 pour—$320
1 do le 20/23 janvier 1840 pour—$320.
Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Un plan des propriétés ci-dessus est maintenant déposé à la Bourse. 22 jan—5

PAR M. BARNETT, Sr.
VENTE de propriétés de valeur, situés dans une partie centrale de la première Municipalité.
Il sera vendu le 2 février prochain, à midi, à la bourse de la Cité, rue St. Louis, s'il ne sont pas vendus avant par vente privée
LES DEUX MAGASINS A TROIS ETAGES, en briques, no 12 et 14, rue Chartres, entre les rues de la Douane et du Canal, mesurant chacune 24 pieds de face à la rue Chartres sur 65 pieds de profondeur.
Un de ces Magasins est maintenant loué pour $3,500 par année, et l'autre à $3,000, ayant un bail qui expirera le 1er novembre 1840.
AUSSI: Il sera vendu au même lieu et en même temps, si l'on n'en dispose par vente privée
CETTE PROPRIETE DE VALEUR, située dans la rue Canal, entre les rues Chartres et Dorsières, ayant ses trois Magasins au rez-de-chaussée, no 24, 26 et 30, le haut est occupé pour un hôtel, ainsi que le derrière.
La dite propriété est maintenant louée annuellement environ $9,000.
Ceux qui désirent placer leur fonds avantageusement, feront bien de les investir sur cette propriété, qui leur donnera un intérêt de plus de 10 pour cent.
Ceux qui désirent acheter par vente privée voudront bien s'adresser à E. D. Hyde et Co. no. 12 rue Chartres.
Les conditions et les renseignements seront connus en s'adressant comme ci-haut, et le jour de la vente.
AUSSI: Trois lots de terre de valeur, situés dans la rue Conti, entre Royal et Bourbon, joignant la propriété de M. Olivier; chaque lot mesurant 24 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 130 pieds de profondeur, selon un plan déposé à la Bourse.
Conditions—1/4 comptant, la balance à 1 et 2 ans, en fournissant des billets endossés à la satisfaction portant un intérêt de 7 pour cent et hypothèque. 14 janv.

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Vente de Bois de Charpente sans réserve.
IL sera vendu mardi prochain, 29 janvier courant, à 10 heures précises du matin, au chantier de A. Viavant, 3me. Municipalité, rue de la Levée entre Desirée et Elaire.
Environ 150,000 pieds de bois de charpente et de planches de cypre de différentes proportions. Le tout sera arrangé en lots convenables aux acheteurs.
Conditions—Au-dessous de $100 comptant, au-dessus de $100 à $200 60 jours et au-dessus de $200 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. 24j

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.
EN vertu d'une résolution du conseil de la Première Municipalité, avis est donné que samedi, 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procédera à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir.
1o. Les terrains Nos. 1, 2, 5, 6, et 7, faisant partie des anciennes prisons.
2o. L'ilet No. 53, borné par les rues St. Pierre, Tremé, Orleans et Marais.
3o. L'ilet No. 75, borné par les rues Ste. Anne, Claiborne, Dumaine et Derbigny.
4o. L'ilet No. 76, borné par les rues d'Orléans, Claiborne, Ste. Anne et Derbigny.
5o. Une partie de la propriété acquise de Mr. Mager.
6o. Un lot de terre situé rue Dumaine entre Bourgogne et Dauphine, attenant à la propriété de Mr T. Urquhart.
7o. La propriété acquise de Mr Mc Donough sur laquelle étaient batis les anciennes casernes.
Conditions—Un dixième comptant, un dixième à soixante jours, et la balance à un, deux, et trois ans, moyennant des billets endossés, à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Le 15 Janvier 1839.
16j G. GENOIS, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Vente à l'Encan par F. Dutillet, encanteur.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, avis est donné que Lundi, 4 Février prochain, à 1 heure P. M., l'encanteur susdit procédera sur les lieux, à la vente des machines, matériaux et ustensiles quelconques, appartenant à la Pompe-à-Feu de la ville.
Conditions—Au moment de la vente.
Le 17 Janvier 1839.
18j G. GENOIS, Maire.

50,000 SANGSUES—Reçues par les navires Ville de Paris et autres, des sangsues de premier choix, et de toutes grosseurs, à vendre à 6¼, 12½ et 25 cts, au dépôt, rue du Quartier, No. 20 entre Condé et la Levée. 11 nov—1an

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE seront données à quiconque fera arrêter l'individu qui s'est introduit dans la nuit du 9 courant, dans une maison à l'encoignure des rues Dauphine et Conti, et y a volé le tiroir d'un sideboard contenant douze couverts d'argent, une cuillère à soupe et onze petites cuillères marquées Hyde & Goodrich. S'adresser au bureau de l'Abeille. 11 jan—1f

UNE somme d'argent ayant été trouvée, le propriétaire est requis de venir la réclamer à la Banque de l'Union, et payer les frais d'avis. 19 jan—10

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 9 Janvier 1839—Une élection par les actionnaires, aura lieu à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. afin d'élire six directeurs.
Par ordre du bureau,
10 jan MARTIN GORDON, Jr. caissier.

DENTISTE.
LE Docteur Duperon, dentiste, rue du Maine no 152, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Ses prix sont très modérés. 10 jan

PRESSE PROMPTCOPISTE, à l'aide de laquelle on tire à la minute, vingt copies d'une lettre ou d'une feuille de livre commercial sur le recto et le verso tout à la fois. Cet appareil nouveau, supérieur à tout ce qui avait été inventé jusqu'à présent, et recommandé à l'attention des négociants par un rapport récent de l'Académie de Paris, fonctionnera demain chez
H. GAILLARDET,
10 jan Enc. Orléans et Royale.

AVIS—James Gray se retire ce jour de la compagnie de Rogers & Co; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.
New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

CHARBON—Les soussignés ont continuellement un grand approvisionnement de charbon cannel Liverpool et Leigh, Peach Mountain de première qualité, passé au crible, en boucauts, à l'usage des familles, ou en grenier par barils qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs à des prix modérés.
Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville au premier seront immédiatement exécutés.
23 sept—6m B & A SOULIE

HUILE—6000 gallons huile, 6000 do pour hiver; 5000 do huile de baleine rafinée; 100 barils huile de tanneur; 100 boîtes chandelles de Boston; 500 do savon, à vendre par GEO. E. COOLIDGE,
23j 56, rue Gravier.

JAMBON—5 quarts plats-côtés et 12 do jambons enveloppés, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
23j 134, rue des Magasins.

TRAITES sur la Havane, à vue, à vendre par
23 j J. M. CABALLERO, 80, St. Louis.

CIGARES—700,000 cigares de la Havane de différentes marques et quantités, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
23 jan 80, rue St. Louis.

SEL—3,800 sacs sel de Liverpool, fin et commun, en débarquement en bon ordre, à vendre en lots convenables aux acheteurs à des prix réduits, sur la Levée, s'adresser à ALEX PARK,
23 jan 85, rue de la Commune.

PIMENT—100 sacs piment en débarquement du navire Republican de New-York, à vendre par JAMES B. HULLIN,
23 jan. 74, rue du Camp.

COTES de Tabac—7 boucauts en débarquement du bateau à vapeur St. Louis, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
23 jan 63, rue Gravier.

PORTER de Londres et Burton Ale, en débarquement du navire Orwell de Liverpool et à vendre par les soussignés: 30 boucauts (de 6 doz. chaque) porter de Londres de qualité supérieure; 30 do do. Burton Ale. Aussi quelques fromages de Chester en boîtes de fer blanc de 35 à 46 lbs. chaque d'excellente qualité.
23 jan E. JOHNS & Co. rue St. Charles.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS—Nouvelle Orléans, 14 janvier 1839—L'élection de douze Directeurs pour l'année 1839, aura lieu, au bureau de la compagnie, lundi, 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.
GUSTAVE F. WEISSE,
15 jan Secrétaire.

AU PUBLIC—Certains bruits s'étant répandus relativement à une erreur qui fut confirmée dernièrement dans un bureau de loterie, les propriétaires de la Grande Loterie d'Etat se font un devoir de mettre le public en état de juger le blâme sur qui il devait porter, et en même temps ôter tout soupçon qui pourrait planer sur eux. La grande renommée et la popularité dont jouit la Grande Loterie d'Etat lui a été acquise par la stricte intégrité avec laquelle elle a été conduite et par le prompt paiement de ses prix; et les propriétaires se sont toujours fait un devoir de conduire leurs affaires de manière à faire disparaître les préjugés qui existent contre les loteries. Nous publions les faits relatifs à cette erreur dans le but de prévenir que nous soyons soupçonnés, et nous les donnons tels qu'ils sont venus à notre connaissance.
Vendredi de la semaine dernière, un ouvrier de couteau acheta un quart de billet de la loterie de la Louisiane, classe extra No 15, chez un courtier dans l'Exchange Place. La loterie fut tirée samedi, mais ce jour là le courtier qui avait vendu ce quart de billet partit pour la Mobile et ne revint que le lundi matin. A son arrivée, il vit par le registre que ce quart de billet qu'il avait vendu le vendredi avait gagné un prix de $1,940. Connaissant la personne à qui il l'avait vendu, il fut le complimenter sur sa bonne fortune, mais quelle fut sa surprise lorsque cette personne lui dit qu'elle n'avait pas gagné un tel prix; que samedi soir après le tirage de la loterie, elle avait été présenter son billet à l'office des propriétaires et que M. Gregory lui avait dit que ce n'était qu'un billet de $100 et lui avait payé $21 25/100 pour cela. Ils se rendirent immédiatement au bureau des propriétaires et dirent à M. Gregory qu'il avait commis une erreur dans le paiement. M. Gregory dit qu'il n'avait point fait d'erreur et demanda au courtier s'il n'en avait point fait dans son entrée au registre. Le courtier lui répondit qu'il n'en avait point commis d'erreur, M. Gregory chercha ensuite parmi ses billets gagnants et dit qu'il n'avait aucun billet tel dans son bureau, mais qu'il pourrait bien être entre les mains de quelques courtiers, et que s'ils revenaient il considérait à le trouver. Etant revenus, M. Gregory leur dit alors qu'il avait trouvé le billet et qu'il était mal marqué; et leur paya alors la balance due sur le prix, leur demandant de bien garder cette affaire secrète. M. Gregory savait le samedi soir, après le tirage, que le prix de $1,940 avait été vendu et il savait aussi le samedi soir ou le dimanche matin que le courtier qui l'avait vendu était celui de l'Exchange Place; et cependant lorsque ce courtier fut, deux jours après, demander la correction de l'erreur, il lui demanda s'il n'avait pas fait une méprise dans son registre. Nous donnons les faits ci-dessus tels que nous savons qu'ils sont arrivés et nous sommes préparés à prouver ce que nous avançons quand nous en serons requis.
21 jan S. DAVIS & Co, 16, rue de Chartres.

AU PUBLIC—Il y a un vieux proverbe qui dit, qu'on a toujours assez de ses propres affaires, mais un Mr. Davis que je ne connais pas le moins du monde a jugé convenable de faire un rapport au sujet d'un billet de loterie; lequel rapport manque de vérité dans plusieurs points et ce qui est bien pire, c'est qu'il est fait dans le but de nuire à la réputation d'un honnête homme.
Pour que le public soit bien informé et pour rendre à Mr. Gregory la justice qu'il mérite je crois devoir faire connaître les faits ci-après.
Il y a environ dix jours je passais par le "Exchange Place" et j'accostai un ancien ami, qui avait tenu un bureau de loterie—il me conseilla d'acheter un billet de loterie dans la loterie de la Louisiane, 16me. classe extra. Je refusai d'abord pour plaisanter et ensuite pour tourner en ridicule l'idée qu'on a de gagner quelque chose en mettant à la loterie. A la fin cependant je pris un quart de billet; le soir du tirage de la loterie je me rendis au bureau du directeur, accompagné d'un ami et après avoir vu les nos. sortis, je remis mon billet à Mr. Gregory, qui alors était très occupé, et qui, d'après ce que lui dit mon compagnon et un autre ami, courait après la fortune, déclara que le billet avait gagné ¼ d'un lot de $100 et me paya.
Le Mr. qui m'avait vendu le billet, comme le rapporte Mr. Davis, vint me voir pour me féliciter sur mon bonheur et espérait beaucoup en m'apprenant qu'au lieu d'un ¼ d'un lot de $100, j'avais gagné le quart du lot de $1940. Comme on peut le penser, je me rendis au bureau des directeurs accompagné de la personne qui m'avait vendu le billet et représentai à M. Gregory l'erreur faite par inadvertance, par les deux personnes dont j'ai déjà parlé. Aussitôt avec une bonne volonté qui me donna une haute idée de sa probité, il examina plusieurs paquets de billets gagnants, et trouva mon billet qu'il paya immédiatement en se montrant peiné de la circonstance que j'ai rapportée.
Je pense que ces faits dits par le possesseur du billet sont suffisants pour réfuter les fausses accusations faites par Mr. Davis, pour mettre en doute l'honnêteté et la probité de Mr. Gregory.
Il est fort désagréable pour un artisan d'être ainsi traduit devant le public; pour lui il croit sincèrement à l'intégrité de M. Gregory, et il l'a dit en présence de la personne qui lui avait vendu le billet. Puisque ceux qui ne lui portent aucun intérêt se sont ainsi [illegible] de cette manière, pourquoi [illegible] dans leur but particulier.
L'ARTISAN en question.
La communication ci-dessus fut écrite volontairement et publiée dans le Courrier d'hier soir, par le propriétaire du prix.
Il serait inutile de faire aucun commentaire; le public appercevra de suite que M. Davis a été mû par l'envie et la malice en faisant une telle publication.
23 jan J G GREGORY

LE PRIX DE $1940—Il y a un autre proverbe qui dit "Que l'honnêteté est la meilleure politique". En publiant l'article qui a rapport au prix de $1940 nous n'avions nullement intention d'entrer en dispute avec M. Gregory, ou d'attaquer "son honneur ou son intégrité." Mais nous l'avons fait seulement dans l'intention d'éviter les soupçons qui pourraient s'élever contre notre loterie et ne point avoir à supporter les [illegible]. Si ce que nous avons exposé avait été inexact nous aurions manqué de vérité. M. Gregory [illegible] qu'il avait commis une erreur [illegible] et n'aurait pas, sans doute hésité à en prendre avantage.
Nous avons simplement à ajouter que l'erreur n'a pas été corrigée à la première demande du propriétaire du prix, et que le billet ne put être trouvé dans le bureau de M. Gregory mais qu'il fut subséquemment trouvé par lui et l'erreur corrigée.
Nous nous sommes fâchés de nous voir accuser dans la communication de M. Gregory, [illegible] de jalousie contre lui; cependant nous [illegible] affaire.
S. DAVIS & Co.

AVIS.
GEORGE BUCHANAN & Co
[illegible]
1er dec—12m
PAR le navire Bowditch de Liverpool [illegible], chez le soussigné, un assortiment complet d'instruments de chirurgie, drogues, &c. parmi lesquels se trouvent les articles suivans:
Lancettes d'Evans—
Trousses assorties
Scarificateurs
Instruments pour amputation
Do la cataracte
Do avec leur trousse
Do pour les ventouses
Stethoscopes assortis
Petites seringues à injection en étain
en cuivre
en verre
Magnésie calcinée de Henry
Do effervescente de Butler
Pilules de Morisson
Taffetas d'Angleterre, noir et couleur de chair
Onguent mercuriel double
Masse bleue pour pilules,
Calomel,
Eponges à rachêter noirs et rouges,
Sulfate de Quinine français,
Moutarde anglaise en poudre, fraîche,
Racine de valériane do
Creosote pure, do do
23 jan A A PEYCHAUD, 123, rue Royale.

LE soussigné offre en vente les articles suivans sauvés du bateau à vapeur Washington, savoir:
5 bouilloires neuves, cheminées, &c.
Tables, chaises et fauteuils,
Matelats, oreillers et linge de lit,
Faïenceries, miroirs, poêles, poulies, roues de bois, grelins, cloche, roue de gouvernail, roue pour monter la charge, ancre, chaloupe, &c.
JOSEPH SWAGER, agent,
S'adresser à FRANCIS TURNER & Co
34, rue Poydras.
N. B. Si ces articles ne sont pas vendus avant le 1er février, ils seront vendus à l'encan public. 24 jan—3

AUX MARCHANDS DE CAMPAGNE—Le magasin de papeterie de la Nlle. Orléans contient un assortiment complet de papier, livres en blanc, cartes à jouer, livres pour écoles, fournitures pour bureaux, cartes et globes, livres de comptes, [illegible] &c. L'on exécute toutes sortes d'ouvrages d'imprimerie et de reliure au plus bas prix. Nous garantissons donner satisfaction aux acheteurs dans nos prix et la qualité de nos marchandises. venez les examiner.
NORMAN STEEL & Co.
23 jan 14, rue du Camp.

LIVRES DE JURISPRUDENCE FRANÇAIS nouvellement reçus et à vendre par BRUSLE & LESSEPS, encoignure Conti et Chartres
Toullier et Duvergier—droit civil français, 19 v.
Fenet—recueil complet des travaux préparatoires du Code Civil, 15
Pothier—Ses Œuvres mises en ordre par Dupin, 11
Pandectes de Justinien, traduction par Breard de Neuville, 21 do.
Cours de Droits Français suivant le Code par Duranton, 21 do.
Œuvres de Domat, 4 do.
Œuvres de Cochin, 8 do.
Journal du Palais depuis la fondation jusqu'à et y compris 1837, 70 do.
Boulay Paty, Cours du droit commercial maritime, 4 do.
Do. Traité sur les Faillites, 1 do.
Boileux, Commentaire sur le Code Civil, 3 do.
Dard—Code Civil annoté, 1 do.
Ledru—Clef du Notariat, 1 do.
Toullier—Traité de la Dot, 2 do.
Pardessus—Cours de Droit Commercial, 5 do.
Poujol—Traité des Donations, 2 do.
Vazeille—des Prescriptions, 2 do.
—du Reçue et Conférences des Commentaires du Code Civil, 3 do.
Rogron—Code Civil annoté, 1 vol.
Corps complet de Droit Romain, traduit par Hulot, 1 vol.
Dictionnaire du Digeste, 2 do.
Delvincourt—Cours du Code Civil, 3 do.
Traité des Assurances d'Emerigon par D. Paty, 2 do.
Masse—Le Parfait Notaire, 3 do.
Dalloz—Jurisprudence commerciale du royaume depuis la fondation jusque y compris 1837, 28 do.
—Dictionnaire de Jurisprudence, 1 do.
—Jurisprudence—1835, 1836 et 1837, 3 do.
Favart de Langlade—Répertoire du Notariat, 2 do.
—Répertoire de la Nlle Législation, 5
Sirey—Journal de la Cour de Cassation, y compris 1837 et les tables, 40 do.
—Codes Français annotés, 1 do.
Paillet—Manuel du Droit Français, 1 do.
Valin—Ordonnance de Marine, 1 do.
Bousquet—Traité des Prescriptions, 4 do.
Troplong de la Vente, 2 do.
—des Hypothèques, 4 do.
—des Prescriptions, 2 do.
Œuvres de d'Aguesseau, 16 do.
Malleville, Analyse du Code Civil, 4 do.
Chardon—Traité de la Fraude, 3 do.
Merlin, Répertoire de Jurisprudence et questions de droit, 5. édit. 26 do.
Motifs et Discours du Droit Civil, 8 do.
23 jan

LIVRES EN BLANC—Ledgers et journaux, à vendre à bas prix par SHALL & BROWN,
23 jan 96, rue des Magasins.

COTON DE DUCK—100 balleons de 1 à 7, en débarquement et à vendre par
R. H. WHITE,
23 jan 43, rue Poydras.

PIERRE A PAVER—40 tonneaux à vendre par
R. H. WHITE,
23 jan 43, rue Poydras.

SUCRE clarifié—100 barils à vendre par
R. H. WHITE,
23 jan 43, rue Poydras.

PORC mess et prime—500 barils porc mess et prime; aussi quelques barils plats côtés en débarquement des bateaux à vapeur St. Louis et Wellington, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
23 jan 63, rue Gravier.

FARINE DE MAIS ET SARAZIN—50 barils chaque, en magasin et à vendre par
23 jan G. DORSEY, 41, Nlle Levée.

VINAIGRE DE CIDRE—30 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY,
44, rue Nouvelle-Levée.

DEMI-BAS DE LAINE—250 douzaines demi bas de laine tricotés, à vendre par
FROST & Co,
23j 6, rue de la Douane.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la cité de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—19 janvier 1839—No. 11,434—M. et Mme. Dorteur contre leurs créanciers—La cession des biens de l'insolvable a été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné que les dits créanciers aient à s'assembler dans l'étude de F. Grima, Esq. notaire public, samedi, 2 février 1839, pour délibérer sur les affaires des dits insolvables, et que toute procédure contre leurs personnes ou leurs propriétés est en même temps arrêtée. Par ordre de la cour,
Bureau du greffier, 19 jan 1839.
21 janv—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et cité de la Nlle.-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian.—12 janvier 1839.—No. 10729.—Stanislas Beguit, jeune contre ses créanciers. Sur l'entrée et la lecture du tableau de distribution 814 en cette cause, il est ordonné par la cour que toutes personnes intéressées déduisent, sous dix jours, à dater de la présente publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le dit tableau de distribution ne serait point homologué. Par ordre de la cour,
Bureau du greffier, 19 janvier 1839.
21 jan—3 ARMAND PITOT, greffier.

La municipalité No. 2 contre un terrain situé [illegible] Magasins [illegible]
EN vertu d'un ordre de [illegible] par l'honorable Thomas N. Morgan, juge conseiller de la cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 29 janvier 1839, à une heure P. M. à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier, [illegible] un terrain [illegible]
Conditions comptant.
24 oct 6pm R. BEAUREGARD, marshal.

La municipalité No. 2 contre un terrain situé sur le côté [illegible] rue St. Pierre [illegible] le débarquement de la rue Julie—propriétaires [illegible]
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Th. N. Morgan, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 29 janvier 1839, à une heure P. M. à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier. Un terrain mesurant 23 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue St. Pierre, 138 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Girod, 100 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne [illegible] du faubourg Ste. Marie, 37 pieds 10 pouces face sur une ligne parallèle à la rue St. Pierre, de là s'étendant 29 pieds 10 pouces en profondeur et 21 pieds 6 pouces face sur la ligne du fond, [illegible] le dit est limitrophe au terrain appartenant à M. Laforest.
Conditions comptant.
24 oct 3pm R. BEAUREGARD, marshal.

HOTEL DES ETATS UNIS,
(CI-DEVANT HOTEL DE HOLT.)
Ce superbe établissement sera ouvert de nouveau le 15 janvier sous la direction du soussigné.
CET hôtel situé à la jonction des rues Pearl, Fulton et Water, offre le plus grand avantage aux marchands et aux personnes qui font des affaires. Des chambres privées à coucher, ainsi que des salons élégamment meublés pour des familles peuvent être obtenus. Le soussigné se flatte que les dernières améliorations faites à cet établissement, le rendront un séjour agréable pour les étrangers ainsi que pour les personnes de la ville. La barre sera fournie des meilleures boissons et liqueurs. La table sera pourvue des meilleurs mets de la saison. Le soussigné fera tous ses efforts pour rendre son hôtel aussi commode que les autres et il n'épargnera aucune peine pour mériter le patronage et donner satisfaction au public.
La maison sera ouverte à toute heure.
22 jan EDWIN R YALE.

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour rendre plus éclatants le visage, le col et les mains, si remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.
L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échauffures et produit une cicatrisation rapide des blessures pour lesquelles on l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son étonnante onctuosité et il adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 24 jan

SOCIETE FORMEE—Les soussignés ont aujourd'hui formé une société pour la transaction des affaires de marchand à commission en général, dans cette ville, sous le nom de
12 jan GEORGE BUCHANAN & Co.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits manteaux, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, bas, chemisettes, et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.
ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.
ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, manteaux confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pélerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et à jours, rivière, manteaux en soie, satin et crêpe, souliers en satin, Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.
ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et castors de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cotonnettes et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.
On trouvera également un grand assortiment de mercerie.
12 dec—6m VOR DECAUX, 75, rue Royale.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.
[illegible]
De Carrollton. Chars à chevaux à 6 h. A. M. Locomotive [illegible]
De la Nlle. Orléans. Chars à cheval à 5 h. A. M. Locomotive [illegible] P. M.
Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant des frais [illegible]
CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ces chars partiront de la rue du Canal à 6 heures du matin et continueront le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, jusqu'à 7 heures du soir. Il y aura un char au coin de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront désireuses de prendre la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
29 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes Habillements, consistant en Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lie de vin, dont quelques uns avec passepoils en cordonnet, cols en velours, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, castor, et en pilote, et en peau de daim, pantalons assortis; gilets de dessous en satin noir et broché, soie et velours, dont quelques uns sont très beaux et conviennent à des gilets de bal, redingotes en laine de chèvre très [illegible] garnis en velours, quelques manteaux espagnols en drap bleu, très beaux manteaux de dames très élégans, en drap. Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches, cols en satin et autres d'un joli goût, gants, bas, &c. Egalement, un envoi de Malles de voyage et Valises, le tout est offert en vente à un escompte sur les prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR,
27 dec—2 13, Vieille Levée, au premier.

PROPRIETE DE VALEUR A VENDRE.
Le soussigné devant s'absenter le printemps prochain, offre à vendre à l'amiable, la Propriété qu'il occupe maintenant, située au Faubourg Washington, faisant l'encoignure des rues Pologne et de la Levée, mesurant 118 pieds, 3 pouces, 1 ligne de face au fleuve, 223 pieds 11 pouces à la rue Pologne et face aux Magasins de Tabac; 118 pieds, 3 pouces, 4 lignes à la rue Moreau et 265 pieds, 7 pouces, 3 lignes à la limite du terrain attenant.
La Maison qui se trouve placée, à 130 pieds du chemin, est composée de dix appartements, galerie devant et derrière, deux cabinets, deux caves et mesure 78 pieds de face sur 38 pieds de profondeur, non compris les galeries.
Il y a dans la cour, derrière la maison, cuisine, chambres à domestiques, cabanes à nègres, magasins, four, puits, &c. L'espace compris entre la maison et le chemin public, mesure 118 pieds de face sur 130 pieds de profondeur et forme un joli jardin, planté d'arbres fruitiers, arbustes, plantes et fleurs de toutes espèces.
Il y a dans ce jardin une serre chaude de 42 pieds de long, sur 18 pieds de large, aussi une quantité de couches avec leurs chassis, contenant 2500 à 3000 plantes en pots. La levée est très large, elle offre de grands avantages pour y faire le commerce du bois et la démolition des chalans.
Il existe sur cette propriété une valeur de deux cent cinquante actions de la Banque des Citoyens, qui seront vendues avec la dite propriété ou séparément.
Pour le prix et les conditions, s'adresser sur les lieux
23—1 à J. BOURDIN

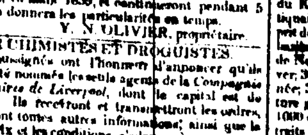

JOCKEY CLUB DES COURSES.
De la Nouvelle-Orléans.
COURSES EXTRAS.
LES courses du printemps commenceront Mercredi 13 mars 1839, et continueront pendant 5 jours. On donnera les particularités en temps.
23 jan Y. N. OLIVIER, propriétaire.

AUX CHIMISTES ET DROGUISTES.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont été nommés les seuls agents de la Compagnie d'Apothicaires de Liverpool, dont le capital est de £100,000. Ils recevront et transmettront les ordres, et donneront toutes autres informations; ainsi que la liste des prix et les conditions, s'adresser à
BARBER, BROTH & Co.
1er janv—1m No 17, Exchange Place.

A VENDRE—Une HABITATION située en SUCRERIE, située dans la paroisse d'Iberville, à environ quatre vingt sept milles au dessus de la ville de la N. Orléans, sur la rive droite du fleuve. Cette habitation a vingt-neuf arpens de face au fleuve, sur une profondeur régulière comprenant une superficie de onze cent arpents dont huit cents sont cultivés.
Il y a sur cette habitation une belle maison de maître à deux étages et une grande sucrerie avec une machine et ustensiles en très bon état.
Il y a deux cents arpents de souches de cannes et une quantité de plants de cannes pour deux cents arpents de plus—Quatre vingt cinq esclaves—Quatre vingts chevaux et mules—Trente cinq paires de boeufs de traits, deux cents moutons et d'autres bestiaux, consistant en vaches, cochons, &c. &c., et tous les ustensiles pour cultiver l'habitation sur une grande échelle.
Elle sera vendue à des conditions avantageuses avec ou sans les nègres et avec le privilège de prendre trois cents actions de la Banque de l'Union. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux, à
ACHILLE SIGUR,
ou à GEO. E. COOLIDGE,
17 jan No. 56, rue Gravier.

$20 DE RECOMPENSE—Le magasin du soussigné, No 17, rue Notre Dame ayant été défoncé dans la nuit de jeudi ou vendredi dernier, un baril de riz, ainsi qu'un demi baril d'eau de vie du pays ayant été enlevés dudit magasin, la récompense sus mentionnée sera donnée à la personne qui pourra donner des informations qui mèneront à la découverte de la propriété volée et à la conviction des voleurs. BOGERT & HAWTHORN,
23 jan 63, rue Gravier.

A LOUER.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu, No 12, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser [illegible].
21 jan

A LOUER—Un bureau sur le devant. S'adresser à P. H. GALLWEY,
21 jan 6, rue Conti.

A LOUER—Une maison à trois étages construite en briques, située dans la rue de la Douane, entre les rues Bourbon et Dauphine. Cette maison contient sept pièces et un cabinet, le derrière consiste d'une quinzaine de chambres pour 4 domestiques. On peut en prendre possession maintenant, s'adresser à
18 juil—6 THOS. URQUHART.

A LOUER une maison rue des Grands-Hommes près l'Esplanade.
22 jan R. BRUGIER.

A LOUER—Un emplacement pour jardin, ayant 150 pieds de face, sur 250 de profondeur, avec un bon logement pour le jardinier et sa famille. S'adresser rue Dauphine, entre Toulouse et St. Pierre, no. 189. 15 jan

A LOUER—Une MAISON à quatre étages située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, construite au dernier goût récemment peinte et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville ferait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donnée sous peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 29 rue de Chartres. 15 janv

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine.
Chaque MAISON se compose de six appartements, trois chambres à domestique, cuisine, cour, chambres à laver et dépense—S'adresser à
H. PALOC & DUFOUR.
11 jan 116, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Remparts et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
G. R. STRINGER.
11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux. 21 dec—1y

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No 376, rue Royale. 19 nov—1y

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 9, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Musson, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan—1y

CLAY & CLARK,
FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,
No 102, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de ¾ de pouce à 3 pouces.
Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3ps

HOTEL DE LA RUE CONTI—Récemment Hôtel Richardson—Cet établissement si favorablement connu depuis long tems, par les habitans de cette ville est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Cet hotel a été réparé à neuf l'été dernier, la buvette est fournie des meilleures liqueurs et rien n'a été épargné pour rendre cet établissement digne du patronage dont on l'a honoré jusqu'à présent, sa position dans le centre de la ville et sa proximité des plusieurs édifices publics rendent son séjour aussi commode qu'on puisse le désirer. 14 jan

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE—Nelle Orléans, 18 janvier 1839—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qu'il paieront aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir à partir du mardi 4 février 1839.
14 jan R. BRENNAN

ON demande un domestique capable de servir comme portier dans une maison de comestibles et de commission, et qui connaisse un peu la cuisine. S'adresser au No. 34, rue Poydras. 10 jan

ENTREPOT DE SELLERIES
DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.
JAMES MAGEE & Co ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, de tapis et convenables pour le transport des médicamens,
Selles de demoiselles et d'enfans.
Harnais de voitures de toutes sortes,
Coliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et à autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de corbon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

A VENDRE—Un excellent briquetier, entièrement acclimaté et depuis nombre d'années dans l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au No. 98, rue de la Douane. 28 dec

CONSULTATIONS MEDICALES—Fa. Bankelle, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue Dauphine, No. 77. 17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 dec—1y WM FURST, secrétaire.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à leur établissement.
11 oct—1 H. BEACH & Co.

D. CANOVA, peintre et professeur de dessin au collège Jefferson, se fait un devoir d'adresser des remerciements aux parens de ses élèves pour la confiance qu'ils lui ont accordée.
Il prévient en même temps ses amis et le public en général qu'il a l'intention de passer en ville le temps des vacances, jusqu'au 15 janvier 1839, pour peindre le portrait soit à l'huile de toute dimension, soit à la mine de plomb, etc. il espère qu'on voudra bien lui continuer les encouragements qu'il a reçus par le passé. S'adresser rue Royale No 80, entre Conti et Bienville.
Il recommencera sa classe de Dessin, au collège Jefferson, le 1er. février prochain. 19 dec—1m

LES soussignés, agens dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorderont les pièces nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI
Jackson, 16 novembre 1838.
Monsieur,
Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci-après, au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tchula, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.
Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.
Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
20 dec—1y caissier.

MARCHANDISES—Le soussigné a récemment reçu et offre à un paiement favorable un grand assortiment de marchandises imprimées de 7/8 et 9/8, pour printemps et automne, marchandises de deuil, ginghams &c. HUGO C. GILDEMEESTER,
22 jan 45, rue Bienville.

DOMESTICS, HARDES, &c.—50 balles coton à draps communs; 45 do coton fin à draps et chemises, 30 caisses coton à chemises blanchie superfin, bon pour le marché du Nord; 40 de marchandises fines de Sea Island, blanchies; 34 et 36 pouces de large; 10 caisses cambrics de couleur. 3 caisses constitution twills; 10 balles tiretaine pour nègres, uni et tricoté, 9 valises hardes pour la saison, récemment reçues et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
23j 91, rue de la Commune.

J. B. FIELD, no. 43, rue Bienville, offre en vente les articles suivans: 1500 boîtes blanc de baleine; 1300 do savon de Manchester, Raymond & Fays; 500 do thé impérial et poudre à canon, en boîtes de 6 lbs. et 12 do; 300 do en flacons de 2 lbs et 3 lbs; 25 do Young Hyson; 2500 Pouchong; 50 do. Hyson skin; 100 do. chocolat; 100 do. moutarde de Londres, 100 barils saleratus; 25 caisses marinades, 25 firquins beurre Goshen; 100 quarts barils farine de sarasin; 100 sacs amandes; 100 barils genièvre du pays; 25 do. eau de vie, do. preuve; 15 do alcohol; 30 do esprit neutrale; 25 demi-pipes eau de vie de A. Seignette; 25 do. de J. J. Dupuy; 10 pipes genièvre de Hollande; 150 boîtes amidon; 5 caisses jeans du Kentucky; 2 do. flanelle rouge de do; 3 do moustiquaires; 1500 barils clous de l'Ouest; 50 barils esprit de térébenthine; 25 barils mastic; 100 barriques et barils huile de lin; 5000 barils blanc de plomb de New York et Philadelphie, 5000 gallons huile d'hiver; 3000 do d'automne; 1500 do huile de baleine rafinée; 300 barils huile pour tanneurs; 1000 barillets peinture grise; 50 do. rouge vénitien; 50 do. brun espagnol; 1000 do noire; 300 boîtes vitres de Windsor; 50 barils traits pour charrues assorties, 50 do tranchans pour do. 22 jan

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Morony, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sur nouvelle échelle) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu au-dessous du cours des plâtres importés. MM. les constructeurs, plâtriers ou entrepreneurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, où se trouve un entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront en magasin les ciments jaunes et gris hydrauliques, ciments romains & de plâtre préparés pour l'engrais des terres, savoir toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.
Signature de la société pour la vente des plâtres J. N. DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.
Pour les constructions seulement
DEPOUILLY & DEPOUILLY.

LES soussignés ont formé une maison de commission sous la raison [illegible] Blanchard, Eimer & Co.
M. Samuel Morse de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
6 nov [illegible], rue Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Marchandises de printemps 7/8 et 9/8. Un grand assortiment convenable pour le marché Mexicain, ayant droit au drawback, récemment reçues par le navire North America; aussi en magasin des crêpes et arabesques à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER,
23 jan 45, rue Bienville.

CABOTAGE.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE ORLEANS ET BALTIMORE
Pour Baltimore—Le paquebot AI SEAMAN, capitaine Crowell, étant engagé pour la plus grande partie de sa cargaison, partira prochainement. Il peut encore prendre 150 balles de coton. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
17 jan 22, rue Bienville.

NAVIRE MISSISSIPI pour New-York—Paquebot du 24 courant.
Ligne de Paquebots de la Louisiane et de New-York.
Le beau Paquebot MISSISSIPI de première marche, capt. Bede ayant déjà la majeure partie de son chargement arrêté partira le jour ci-dessus fixé. Pour quelque peu de fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au Capitaine à bord, ou à JAMES B. HULLIN,
17 jan 74, rue du Camp.

LE superbe navire LOUISVILLE capt. Allen, suivra le Mississipi, et partira le 1er du prochain. Il montera charger à la côte si on le demande de suite. 17 jan

POUR NEW-YORK—Le joli brick GEN. STARK, capitaine Leighton, partira sous peu. Pour fret de 50 boucauts, ou la valeur, ou pour passage, s'adresser à bord ou à
KIDDER & HEAD,
2 janv 24, rue Poydras

POUR ST. JOSEPH—La goelette ANDREW JACKSON, fine voilière, capitaine Mildrum, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
1er. janv 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le joli brick ELCY, capt. Wall, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage seulement s'adresser à KIDDER & HEAD,
3 jan 24, rue Poydras.

POUR ST. MARKS—La goëlette fine voilière CONSTITUTION, capitaine Woodbury, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 800 barils, ou passage, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
3 janv 65, rue de la Commune

PORTS ETRANGERS.

Premier bâtiment—POUR MATAGORDA—Le brick EMELINE, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Heath, ayant les 2/3 de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
20 déc 65, rue de la Commune.

POUR TAMPICO—La belle goëlette ROLLA, capt. Paxton, ayant la plus grande partie de son chargement engagée sera expédiée sans délai. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co.
17 jan 86, rue de la Douane.

POUR TAMPICO—La goëlette bien connue HENRY CLAY, capitaine Paterson, ayant la plus grande partie de sa chargement engagé, s'adresser à W. F. VIGERS & Co.
17 jan 30, rue Bienville.

POUR TAMPICO—La belle goël. CORA, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Rendifort, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira prochainement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
18 jan A. M. DE MIRANDA.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot fin voilier DOUGLAS, capitaine Baker, partira pour le port susdit au commencement de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, s'adresser à W F VIGERS & Co,
18 jan 30, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—La goëlette GHIKA, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
17 dec 24, rue Poydras.

POUR LE HAVRE—Le navire américain CHARLES, capitaine Brewster, partira prochainement pour le port susdit. Pour fret de 100 balles coton ou pour passage ayant des emménagements très commodes pour 8 ou 10 passagers, s'adresser au capitaine à son bord ou à
17 jan R. GRONING & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe JOHN HOLLAND, capitaine Jourdan, sera expédié incessamment, ayant la majeure partie de son chargement engagé, allant à bord. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à GEORGE BERGEROL,
Rue Royale,
ou LEVI H. GALE,
12 jan 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire fin voilier, de première classe, MERIDIAN, capitaine Williams, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou pour passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
19 jan 65, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. CALEDONIA, fin voilier, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, peut encore prendre 250 balles de coton et partira positivement samedi prochain, 19 du courant. S'adresser à LEVI H. GALE,
16j 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La superbe barque anglaise LADY CAMPBELL, capitaine Johnson, doublée en cuivre, d'une marche supérieure, peut encore prendre 250 balles de coton. Pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la presse Orléans, ou à HANNAY & ROBERTSON,
17 jan 26, rue Gravier.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain ZELUMAH, capitaine Harstow, a commencé son chargement. Pour fret de 300 balles, s'adresser à bord ou à
H. C. CAMMACK & Co.
18 jan Place de l'Exchange.

SAMUEL LOCKE & Co., magasin en gros et en détail de quincaillerie et manufacture d'ouvrages en ferblanc, cuivre et tôle, no. 8, rue Nouvelle Levée, font connaître, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et des ports de l'Atlantique un grand assortiment de quincaillerie et ferronnerie qu'ils offrent en vente au comptant.
Les marchands de la campagne et le public sont invités à aller examiner leur assortiment composé en partie de
COUTELLERIE de table et de poche de toutes formes et de toutes qualités, couteaux à découper, à la Bowie, rasoirs de toutes qualités en boîtes d'un seul ou d'une paire par deux.
OUTILS de charpentiers et menuisiers, scies des manufactures d'Auburn et de New York, tarières, équerres, haches de Collins et Simond, et toutes sortes d'instrumens pour tonnellier.
FERREMENS pour bâtisses—Peintures complètes de Clark et en fer fondu, droits ou courbées, serrures anglaises, françaises, &c, pour armoires, bureaux, malles, &c., verrochets, verrous, en fer et en cuivre, lodes coups de Boston et tous les ustensiles pour la culture.
CHARRUES—350 no. 1 etc. bêches et pelles, chaînes pour charrues, meules, fer anglais plat carré ou rond do. do. américain, de la Caroline et rateaux de toutes grandeurs, semailles pour bestiaux, moulins à mais de facture américaine et anglaise, avec ou sans volant.
OUTILS DE FORGERON—Enclumes à tous de rat fin et ordinaire, étaux de toutes sortes, marteaux de toutes grandeurs, limes plates et rondes, batardes ou fines, objets de fer coulé, 46,000 pièces diverses d'objets coulés des fonderies d'Ecosse.
ARTICLES DE CHASSE, fusils doubles et simples, poudrières, sacs à plomb, baguettes pour nettoyer les fusils, étaux, bourres, capsules, poudre de Dupont en demi barils et en bottes de ferblanc, plomb à giboyer, et en barres et saumons, pierres à feu, couteaux de chasse, hameçons et lignes de pêche etc.
OBJETS EN CUIVRE, chenets, pelles, pincettes et fourgons, patères, chandeliers et bougeoirs, poulies roulettes pour lit, anneaux, couplets et verrous etc.
OBJETS VERNIS, coffres forts de toutes grandeurs de manufacture américaine & beaucoup supérieur, nécessaires manufacture anglaise plateaux, mouchettes, lampes et chandeliers, [illegible], crachoirs, bowls et baquets etc.
GROSSE QUINCAILLERIE, poids pour fenêtres à coulisse, fer en barre anglais et américain, acier, poêles, chaînes grilles pour fourneaux, tôle, fer blanc, étain, cuivre à doublage, blanc de céruse à l'huile, clous à river et à planches etc.
OBJETS POUR NAVIRE, 100 douzaine avirons de navire, cordages goudronnés, lignes de sonde, suif cuir à pompe, suif, huile de poisson, peintures noire, rouge, verte, bleue et blanche, poulies, tamis, épissoirs, fanaux de signal, racloires, brosses, de toute espèce etc.
24 jan

LE soussigné a en magasin et offre à vendre ce qui suit:
Livres de toutes espèces, papier à lettre, papier à emballage &c. &c., plumes, canifs, crayons, &c.
Bibles françaises, anglaises et allemandes.
Almanachs français, anglais et allemands.
Dictionnaires français, anglais et espagnols.
Grammaires do do do
Livres de classe, alphabets &c.
Encre rouge, bleue et noire, dans différentes bouteilles, pain à cacheter, cire &c.
Toutes choses nécessaires à la lithographie.
H. HANKEL,
15 jan 23, rue des Champs Elysées.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre, 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursulines.

CARMAN & McMAHON,
Marchands Commissionnaires,
Ont transporté leur Magasin aux Nos. 41 et 43, rue Poydras, Nouvelle Orléans. 17 dec

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés; 10000 cigares de la Havane; 10 barils de pois cassés pour purée; 100 sacs de sel, et toute espèce de conserves alimentaires nouvellement reçues.
22 déc H. PALOC & DUFOUR.

W. PRINCE & FILS, offrent en vente des arbres et arbrisseaux de Morus Multicaulis, Chinois, Mono Expansa, Alpine, Brousse, Canton et une quantité d'autres plantes qui seront livrés aux acquéreurs immédiatement ou à toutes autres périodes du printemps qui seront convenables aux acheteurs, et passeront des contrats en conformité. Les prix et les conditions pour les arbres et les arbrisseaux seront envoyés à ceux qui le demandent en leurs envoyant une lettre par la poste, ainsi que les catalogues des fruits, ceps, graines, fleurs, &c. Les arbres de Multicaulis sont remarquables par leur vigueur, et comme nous sommes les premiers qui avons cultivé ces arbres, les acquéreurs peuvent être assurés d'obtenir les meilleures qualités. Le grand soin qu'ils ont apporté à ces arbres leur en a assuré un grand débit et ont donné satisfaction aux acheteurs.
N. B. Fruits, arbres d'ornements, plantes et graines de toutes espèces peuvent être obtenus en quantité quelconque.
Flushing, près de New York.
Note.—Les divers journaux quotidiens de la Nlle. Orléans, sont requis d'insérer cet avis une fois par semaine et de nous envoyer les journaux qui le contiendront. 17 jan—1c

LES soussignés offrent en vente les articles suivans: 500 sacs sel de Liverpool, gros et fin, 10 pipes et 10 barils Genièvre de Hollande, 10 demi do eau de vie de Cognac; 19 do do melée; 30 barils vieux whiskey de Monongahela; 10 do et 10 demi barils eau de vie de pêche; 10 barils liqueurs de menthe et citron; 450 milliers cigares de la Havane et Américaine; 150 boîtes tabac manufacturé, qualité supérieure, 6 balles ficelle; 30 barils charbon de Lehigh; 20 caisses d'aquebaugh irlandais; 5000 pieds bois à plaquer, ombré et tordu; 800 barils farine superfine, fine et commune; 40 barils whiskey de riz; 5 quart barils vin de Porto; 5 do des îles Canaries. Aussi 50 barils genièvre du pays, attendu sous peu. CARMAN & McMAHON,
41 et 43, rue Poydras.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY continuent leurs affaires à Richmond et Virginie sous la raison de ROGERS & GRAY. 15 jan

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 3ème. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, du District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.
Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.
Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan—1y

POUR L'INTERIEUR.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile. Le paquebot à vapeur à basse pression, GIRARD, capt. Swiler, partira du bout du chemin à coulisses tous les lundis et vendredis, immédiatement après l'arrivée des chars de midi, et de la Mobile tous les mercredis et samedis. Le public peut compter sur la plus grande ponctualité. 17 jan

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart; ce bateau a toutes ses chambres spacieuses et commodes pour voyages, partira 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine, et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
16 dec—1y ADAMS & WHITWELL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur, léger tirant d'eau, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A. 1., fera les voyages entre la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à
GOURDAIN & BENIT,
29 nov 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant dite rivière. Pour fret ou passage [illegible] s'adresser à bord ou à PIERCE, SHANNON & BROTHER,
28 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA ET NASHVILLE et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et élégant, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, [illegible] à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS,
3 déc 9, rue St. Louis.

AVIS aux [illegible] des Opéloussas. Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village Indien situé à l'embouchure du Bayou Plaquemines tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opéloussas tous les jeudis—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.
4 nov FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah. Le steamer LEVANT, bien construit et bon marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, et pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah, tous les mercredis, à la même heure.
23 avril J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout construit depuis deux ans, et bien réparé; il peut porter 120 tonneaux et ne caler que 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 oct 30, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le 1er. du courant, ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois. Il sera dit jour offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.
L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente, s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à
5 nov—12 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Fer Rond tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et son retour, il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage s'adresser à bord au capitaine SWILER.
P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—6m

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assuré; il est du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de monde. On vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à
3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW YORK.
Ligne de paquebots de la Louisiane et New York, devant partir régulièrement de chaque port aux époques fixées. La ligne se composera des navires suivans:

YAZOO,	Capitaine	Drake
MISSISSIPPI,	"	Bede.
LOUISVILLE,	"	Allen.
SARATOGA,	"	Hathaway.
HUNTSVILLE,	"	Eldridge.
SHAKESPEARE,	"	Palmer.

Ces bâtimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers, et seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout [illegible] les paquebots seront toués en montant et descendant du Mississipi par des bateaux à vapeur.
Ni le capitaine, ni les armateurs de ces bâtimens ne sont responsables pour les bijoux, les espèces, l'argenterie &c. à moins que [illegible] valeur sur un connaissement. Pour fret ou passage s'adresser à JAMES B. HULLIN,
8 janv 74, rue du Camp

Lignes de paquebots de Lombards & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.
Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires étant d'un tirant d'eau convenable, [illegible]. Cette ligne est composée des navires suivants:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	400	"	S. Lovett.
CHARLESTON	375	"	D. Eldridge.
COLUMBIANA	625	"	G. Barker.
CONCORDIA	625	"	Howland.

Ces navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées. On prendra toutes parties d'emménagements pour passagers, et leurs tables seront des mieux garnies.
Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires aussi bons les remplaceront. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui y seront expédiées; ils avanceront si on l'exige toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.
Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents.
JOHN A. MERRITT,
82, rue de la Commune, près de la rue du Camp.
N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 3 nov—o

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE ORLEANS ET BALTIMORE
Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire	SEAMAN	Capitaine	Miner
Barque	MARY,	"	Nickerson.
"	IRAD FERRY, (neuf)	"	Stevens.
"	SOLOMON SALTUS,	"	Latham.
Brick	ARCHITECT,	"	Gay.

Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et partiront régulièrement [illegible] Baltimore [illegible] prendront aussi du fret pour les ports de la rivière James [illegible] Clark & Hellogg [illegible] pour ladite ligne à Baltimore [illegible] Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.
On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—o 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
(Nouvelle Ligne)
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears, 599 tons,		[illegible] Nov
Navire Alabama, capt. C C Berry, 474 tons		11 Dec
Navire Arkansas, capt. E B Demo, 627	"	19 Dec
Navire Saratoga, capt W Hathaway, 542 tons		3 Jan
Navire Nashville, capt. D Jackson, 540	"	28 Jan
Navire Kentucky, capt J Barker, 629	"	5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtiments seront toujours remorqués [illegible] en descendant le Mississipi. Ils [illegible] appartements parfaitement meublés, [illegible] Le prix du passage à la chambre est de $80, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. G. AMES,
No. 40 rue du Camp.
Ces navires ne seront pas responsables des [illegible], coutellerie, marbre ou [illegible] à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens.

DROGUES ET MEDECINES—J. B. Prévost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire pleinement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages très réels qu'on ne peut trouver en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et alors [illegible] il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 29, rue du Camp, Nouvelle Orléans. 24 nov—1y

CLAY & CLARK,
PLOMBIERS DE MAISON ET DE NAVIRE,
No. 102, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de tout genre.
Etablissent les bains chauds, froids et douches d'après la meilleure méthode.
Plomb roulé au cylindre, tuyaux, &c.
Ils exécutent des commandes pour tous les Etats du Sud. 1er déc—6m

AVIS—L'HOTEL BELLOUS [illegible] est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartemens y ont été meublés avec beaucoup de soins et disposés de manière à satisfaire tous les goûts. On [illegible] avoir des chambres [illegible] et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavand. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel. 19 dec—1y